



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E183779

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2025

ÉDITÉ LE 02/05/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 2 784 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON 1996B02120

Siret : 408 468 213 00181

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148410138

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148410138

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/01/2024

Raison sociale : E2S 74 (AGENCE)

4 ROUTE DE NANFRAY  
74960 ANNECY

Téléphone : 04 50 68 64 74

Portable :

Site Internet : www.e2s.fr/

E-mail : aline.vesin@e2s.fr

Responsabilité légale :

MILLIERE BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 04 50 68 64 21

Effectif moyen : 65

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2021
5232 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	06/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/04/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/04/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.